



Madame, Monsieur, Chers parents,

Votre enfant prépare sa rentrée dans notre établissement et nous nous réjouissons de pouvoir l'accueillir et l'accompagner dans sa scolarité.

Toute l'équipe est mobilisée pour lui permettre une année scolaire réussie.

Vous trouverez ci-joint les informations essentielles au bon déroulement de la rentrée scolaire.

Notre projet d'établissement, qui trouve sa source dans le projet éducatif lassalien, présent dans le monde entier, place les élèves et les étudiants au cœur de nos attentions. Les adultes de l'ensemble scolaire œuvrent pour accompagner et faire grandir les jeunes que vous nous confiez.

C'est un engagement de chaque instant au service de vos enfants et des familles.

Avec l'ensemble de l'équipe de direction du lycée, je vous souhaite à tous un très bel été et une très bonne année scolaire.

Loïc Baudet

Chef d'établissement Coordonnateur

Ecoles

Collège

Lycée Polyvalent

Enseignement supérieur

Centre de Formation - Apprentissage

55 Boulevard Wilson - 39100 DOLE - Tél 03 84 79 75 00 - contact@groupemontroland.fr - www.groupemontroland.fr

Ecole Ste Ursule • Ecole St Nicolas • Collège Notre Dame de Mont Roland • Lycée Pasteur Mont Roland



La directrice des études du site Mont Roland
Le directeur des études du site Pasteur
à

Mesdames et Messieurs Parents d'élèves

Dole, le 08 juillet 2026,

Objet : LIEN FAMILLE ECOLE DIRECTE

Madame, Monsieur,

Pour communiquer avec vous sur la scolarité de votre enfant (notes, devoirs, modification d'emploi du temps, messages aux enseignants, informations diverses), nous utilisons ECOLE DIRECTE ainsi que le cahier de correspondance numérique.

Pour accéder à toutes ces informations et notamment aux bulletins scolaires, vous devrez vous connecter avec le CODE PARENT que vous avez reçu lors de l'inscription en ligne pour les nouveaux élèves de seconde. Les parents des élèves de première et de terminale conservent les mêmes codes.

Votre enfant recevra un code personnel à la rentrée mais il n'aura pas accès à toutes les informations et aux bulletins scolaires.

Suite aux conseils de classe de chaque trimestre ou semestre, je vous informe que les BULLETINS SCOLAIRES de votre enfant seront accessibles en ligne et imprimables sur ECOLE DIRECTE.

Sauf démarche de votre part auprès du secrétariat de l'établissement, les bulletins ne vous seront pas envoyés par voie postale.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer,
Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Céline Schlegel
Directrice des Etudes
Florent Tardivat
Directeur des études

Ecoles

Collège

Lycée Polyvalent

Enseignement supérieur

Centre de Formation - Apprentissage

55 Boulevard Wilson - 39100 DOLE - Tél 03 84 79 75 00 - contact@groupemontroland.fr - www.groupemontroland.fr

Ecole Ste Ursule • Ecole St Nicolas • Collège Notre Dame de Mont Roland • Lycée Pasteur Mont Roland

JOURNEE DE RENTREE

Adresses des sites :

PASTEUR : 9 Avenue Rockefeller 39100 DOLE

MONT ROLAND : 55 Boulevard Wilson 39100 DOLE

MARDI 01 SEPTEMBRE 2026 MATIN

CLASSES	HEURE DE RENTREE ET ORGANISATION	LIEU
Secondes Professionnelles	10h00 : Accueil des élèves par le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques et les professeurs principaux. Prise en charge par les professeurs principaux de 10h15 à 16h00	PASTEUR
Secondes Générales et Technologiques	10h00 : Accueil des élèves par la Direction et les professeurs principaux. Prise en charge par les professeurs principaux de 10h15 à 16h00	MONT ROLAND

MARDI 01 SEPTEMBRE 2025 APRES-MIDI

CLASSES	HEURE DE RENTREE ET ORGANISATION	LIEU
Premières et Terminales Professionnelles Diplôme de Technicien des Métiers du Spectacle	13h30 : Accueil des élèves par le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques et les professeurs principaux 13h45 – 16h00 : Prise en charge par les professeurs principaux	PASTEUR
Premières et Terminales Générales et Technologiques	13h30 – 16h00 : Prise en charge des élèves par les professeurs principaux	MONT ROLAND

MARDI 01 SEPTEMBRE 2026

CLASSES	HEURE DE RENTREE ET ORGANISATION	LIEU
BTS 1^{ère} année et DNMADE 1^{ère} année	10h30 : Accueil des élèves par le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques et les professeurs principaux Prise en charge par les professeurs principaux de 10h45 à 16h00	PASTEUR
BTS 2^{ème} année et DNMADE 2^{ème} et 3^{ème} années	14h00 : Accueil des élèves par le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques et les professeurs principaux Prise en charge par les professeurs principaux 14h15 à 16h00	PASTEUR

MARDI 01 SEPTEMBRE 2026 Rentrée des internes

Après la prise en charge par les professeurs principaux, présence à l'internat à 16h00.

HEURE DE RENTREE	CLASSES	LIEU
8h00 – 10h00	Secondes Générales et Technologiques Secondes Professionnelles	MONT ROLAND
10h00 – 12h00	Premières Générales et Technologiques Premières Professionnelles Terminales Générales et Technologiques Terminales Professionnelles	MONT ROLAND
A partir de 16h00	BTS 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	MONT ROLAND

Le lycée sera fermé du 13 juillet au 18 août 2026

HORAIRES DES COURS

Les cours ont lieu habituellement du lundi matin au vendredi après-midi

CARTE & REPAS

Tous les nouveaux élèves reçoivent gratuitement une carte magnétique valable durant tout leur cursus scolaire au sein de notre établissement. Cette carte permet également l'accès au self.

En cas de perte ou de détérioration, le renouvellement de la carte sera facturé 15 euros.

Les élèves externes qui souhaitent prendre un repas occasionnel doivent approvisionner leur carte au service comptabilité site Mont Roland ou au secrétariat du site Pasteur.

La restauration des élèves s'effectue uniquement dans les lieux spécifiques mis à disposition (self) pour des conditions d'hygiène alimentaire, excluant tous les repas non préparés par la société de restauration.

NOUVEL INTERNAT - Nouveau lieu de vie

Ouvert du dimanche soir 20h au vendredi matin 7h45.

Site Mont Roland, 55 boulevard Wilson



TROUSSEAU : Se munir de draps, plaid, couette, oreiller, protège matelas ou alèse, linges de toilette et effets personnels, pantoufles indispensables ... pour le confort de tous.

REMISE DES CLES : Une clé de chambre sera attribuée à chaque élève interne contre une caution de 10 €. À cette occasion, un état des lieux sera établi et un chèque de caution de 400 € vous sera demandé. Ce chèque ne sera encaissé qu'en cas de dégradations.

BOURSES

Les classes sous contrat de BTS et DNMADE peuvent prétendre aux bourses d'enseignement supérieur du CROUS. Faites vos démarches sur le site Admission post-bac ou directement sur le site du CROUS. Merci de nous transmettre votre notification d'attribution à la rentrée.

SORTIES SPECTACLES FORMATIONS COSTUMERIE

Dans le cadre du partenariat avec les scènes nationales du Jura, un tarif préférentiel est appliqué à nos élèves et étudiants. Merci de prévoir, en début d'année une provision d'environ **130 euros en DNMADE et 50 euros en DTMS**.

LIVRES & FOURNITURES

Chaque professeur indiquera d'éventuels besoins aux premières heures de cours.

L'acquisition d'une calculatrice et d'une clé usb sont obligatoires.

Concernant les livres vous recevrez tout au long de l'année des photocopies de vos enseignants. Pour les deux années d'études il vous sera demandé une cotisation de 20 € pour le bureau des Etudiants (association Etu'Dolois). Cette cotisation va couvrir les photocopies que vous fournissent vos professeurs, mais aussi vos travaux d'impression, de photocopies, l'accès au wifi dans tout l'établissement ainsi qu'un financement pour partie de certaines sorties pédagogiques.

REGLEMENT FINANCIER – ECHEANCIER

Le Lycée Pasteur – Mont Roland est un lycée sous contrat d'association avec l'État et reçoit une subvention forfaitaire par élève, destinée à couvrir une partie des frais de fonctionnement.

Malgré cette participation, il reste à la charge du lycée le coût de la construction, les réparations, l'entretien des bâtiments, l'achat du matériel et du mobilier, l'achat des matériels pédagogiques, l'encadrement de certaines activités, et diverses cotisations obligatoires. C'est pour cette raison que, comme tout établissement sous contrat, nous demandons aux familles une contribution mensuelle d'externat.

Celle-ci est composée d'un forfait annuel, en deçà duquel l'établissement ne peut fonctionner normalement, et d'une contribution variable en fonction des revenus.

Les frais de demi-pension s'ajoutent aux contributions des familles et couvrent la prise en charge et la surveillance du self. Le prix du repas est fixé à 6.90 € pour un demi-pensionnaire et 7.90 € pour un externe. Le règlement des repas se fait obligatoirement par prélèvement automatique le 10 de chaque mois.

Le nombre total des repas facturés est calculé pour l'année, en tenant compte des vacances et des périodes de stages.

Les frais d'internat s'ajoutent aux contributions des familles et couvrent l'hébergement, les repas et la surveillance. Ils sont fixes et s'élèvent à **3 500 euros par an**, en cas de départ en cours d'année, tout mois commencé est dû. Le forfait du dimanche est de 420 euros /an à rajouter au forfait internat.

Une facture annuelle détaillée est envoyée aux familles courant octobre.

Les factures des internes et demi-pensionnaires seront systématiquement réglées par Prélèvement Automatique SEPA. Les parents d'élèves « Externes » choisiront leur mode de règlement, pourvu qu'ils soldent la facture avant le 31/07/2027.

En cas de départ en cours d'année, tout mois commencé est dû.

Les prélèvements ont lieu le 10 de chaque mois de septembre à juin inclus.

A partir d'une absence de 15 jours, les repas seront remboursés sur présentation d'un certificat médical et d'une demande de la famille.

**La contribution variable annuelle n'est due au Lycée que pour le 1^{er} enfant. Toute famille ayant des difficultés peut en faire part au Chef d'établissement et nous trouverons ensemble une solution.
Aucun problème financier ne peut justifier qu'un élève ne soit pas accueilli dans l'établissement.**

